

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Gissey-sur-Ouche
bief 33 du versant Saône

gare de Gissey-sur-Ouche ; actuellement immeuble d'habitation (paysages du canal de Bourgogne)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA21003873
Date de l'enquête initiale : 2008
Date(s) de rédaction : 2008, 2011
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : gare, immeuble
Parties constituantes non étudiées : lampisterie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Réseau hydrographique : canal de Bourgogne
Références cadastrales :

Historique

Gare de la ligne de Pont-d'Ouche à Dijon mise en service en 1905. Elle prolonge la ligne d'Epinac à Pont-d'Ouche et l'ouvre au trafic voyageurs : 3 circulations quotidiennes voyageurs ou mixtes couvrent la totalité du parcours (64 km) entre 2h30 et 3h30. Le service des voyageurs est supprimé en 1939 sur le tronçon Gissey-Epinac et en 1953 sur le reste (Archives départementales de la Côte-d'Or, VI S 15 ; Louis Gueneau, Le chemin de fer d'Epinac au canal de Bourgogne. Bulletin de la société d'histoire moderne et contemporaine, 6e série, n° 25-30, 1930-1931, et Le chemin de fer d'Epinac à Pont-d'Ouche. Annales de Bourgogne, 1931-1932 ; Bérangère-Amélie Barthélémy. Le premier chemin de fer bourguignon : la ligne Epinac-Pont-d'Ouche, 1829-1905. Mémoire de master 1ère année en histoire contemporaine. Université de Dijon, 2007).
Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1905 (daté par travaux historiques)

Description

Rive droite, bâtiment de plan rectangulaire, couvert de tuile mécanique. Un rez-de-chaussée, un étage carré, un étage en surcroît ouvert par trois lucarnes composent son élévation. 3 travées en façade. Lampisterie et toilettes publiques à proximité. Alignement de platanes le long de la voie d'accès à la gare et le long de la voie ferrée désaffectée. Aujourd'hui, immeuble d'habitation.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; enduit ; moellon
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage en surcroît
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon couvert

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique, propriété privée

Illustrations



La lampisterie.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102556NUC4A



Le bâtiment des voyageurs, 3/4 droit. Le canal est sur la gauche.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102553NUC4A



Les sanitaires vus de 3/4.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102560NUC4A



Le bâtiment des voyageurs, 3/4 gauche.
Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20122102552NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal de Bourgogne (canaux de Bourgogne) (IA21003645)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Virginie Ingenuaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La lampisterie.

IVR26_20122102556NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment des voyageurs, 3/4 droit. Le canal est sur la gauche.

IVR26_20122102553NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les sanitaires vus de 3/4.

IVR26_20122102560NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le bâtiment des voyageurs, 3/4 gauche.

IVR26_20122102552NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation